

FORMATION A LA MEDIATION TRANSFORMATIVE



**Alagy
Bret**
& ASSOCIÉS
CABINET D'AVOCATS

JEAN-MARC BRET
AVOCAT ET MÉDIATEUR

Module initiation: 2 jours

Module approfondissement : 2 jours

Formation en distanciel via Zoom

N°31789

Version 23.03.2022

CONTACT

Selarl Alagy Bret & Associés
20 rue du Plat 69002 LYON
04.78.42.42.21 OU 06.16.27.11.61
mediation@alagybret.com
mediation.alagybret.com

LA MEDIATION TRANSFORMATIVE

Formation en distanciel via Zoom

PRESENTATION DE LA DISCIPLINE

L'approche dite « transformative » en médiation, théorisée au sein de l'université Hofstra (New York) au début des années 90, et développée par le think tank ISCT (Institute for the Study of Conflict Transformation) connaît aujourd'hui un bel essor, y compris en France, où elle est désormais enseignée dans divers cursus de formation initiale et continue, et influence la posture et la pratique d'un nombre grandissant de médiateurs.

La spécificité de cette approche est de se focaliser avant tout sur la qualité de la relation entre les protagonistes, avec la conviction que ceux-ci sont à même de transformer par eux-mêmes leur interaction conflictuelle, en évoluant chacun d'un état de déstabilisation (confusion, indécision, désorganisation, craintes, vulnérabilité..) et de fermeture à l'autre (méfiance, hostilité, déconsidération, mépris...), vers un état de plus grande lucidité et solidité, et de plus grande ouverture à l'autre.

Ces évolutions, sous la forme de mouvements dits d'empowerment et de reconnaissance, effectués librement, sont considérées comme les préalables à l'émergence d'un dialogue constructif, lui-même indispensable à l'établissement d'accords pleinement acceptés et durables.

Le rôle du médiateur consiste à accompagner et soutenir ces mouvements ; pour cela il adopte une **posture très basse**, où il **s'interdit** de diriger les échanges, de fixer des règles, de conseiller, de proposer des solutions, de formuler des suggestions, et **même de poser des questions exploratoires...** donnant l'absolue priorité à **l'autodétermination des participants**.

Il s'agit donc, pour le médiateur, de se centrer sur l'essentiel, à savoir sa présence à l'autre, son empathie et sa qualité d'écoute, et son soutien, par des **interventions non directives**, aux efforts librement consentis par les participants pour clarifier leurs points de vue et (r)établir un dialogue constructif.

LA MEDIATION TRANSFORMATIVE

Formation en distanciel via Zoom

A QUI S'ADRESSE CETTE FORMATION?

L'initiation à cette approche du conflit et de son accompagnement s'avère très inspirante/ aidante, non seulement pour les médiateurs en activité ou en formation, mais aussi pour tous professionnels dans une relation d'aide (avocats, coachs, psychologues, soignants, managers, RH...) car elle les amène à se questionner de façon très concrète sur leur directivité, et leur capacité à adapter une posture basse au service de leurs clients ou collaborateurs, tant en individuel qu'en collectif.

En outre, elle renforce l'attention qu'elles/ils peuvent porter à ces 2 enjeux fondamentaux et interdépendants pour toutes les personnes accompagnées, que sont l'empowerment et l'ouverture à l'autre (individualité et associativité). Enfin, elle peut leur donner des clés et de la confiance pour intervenir en tant que tiers en soutien au dialogue dans divers contextes.

INDICATEURS DE RÉSULTATS

L'évaluation à chaud de la qualité de la formation par les stagiaires sera mise à disposition dans les 15 jours de la fin du module 2 sur simple demande par mail à : mediation@alagybret.com

CATEGORIE ET BUT

La catégorie prévue à l'article L6313-1 du Code du Travail est :
Action de formation.

Cette action a pour but, au sens de l'article L6313-3 du Code du Travail :
de favoriser l'adaptation des travailleurs à leur poste de travail, à l'évolution des emplois ainsi que leur maintien dans l'emploi et de participer au développement de leurs compétences en lien ou non avec leur poste de travail. Elles peuvent permettre à des travailleurs d'acquérir une qualification plus élevée.

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

MODULE D'INITIATION

- Comprendre la dynamique du conflit interpersonnel et de sa transformation
- Savoir pourquoi et comment adopter la posture du médiateur transformatif
- Savoir pratiquer les interventions non directives du médiateur caractéristiques du modèle transformatif
- Savoir mettre en œuvre la posture et les techniques transformatives en situation de médiation

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

MODULE D'APPROFONDISSEMENT

- Approfondir sa compréhension du modèle théorique et pratique
- Initier (ou renforcer) une démarche réflexive sur sa propre habileté à pratiquer selon cette approche
- Développer son aisance à adopter la posture et pratiquer les interventions caractéristiques du modèle
- Réunir les éléments de base pour être en mesure de préparer une éventuelle certification selon les standards de l'ISCT

PREREQUIS

Module 1 d'initiation :

Aucun

Module 2 d'approfondissement :

Avoir participé à une formation d'initiation à la médiation transformative animée par un formateur habilité par l'ISCT (en langue française : Virginie Calteau Perronet, Olivier Chambert-Loir, Nathalie Croteau, Hélène Rouleau, Marianne Souquet, Damien d'Ursel, John Peter Weldon)

Avoir expérimenté la posture et les techniques d'intervention transformatives en condition réelle

DUREE - DATES - HORAIRES - LIEU

Les stagiaires peuvent à leur choix s'inscrire :

- Aux 2 modules
- Au seul module d'initiation
- Au seul module d'approfondissement sous réserve d'avoir suivi deux jours d'initiation

Durée : 28 heures = 4 jours si deux modules ou 14 heures = 2 jours si un module

Possibilité de VAE : non - Possibilité d'alternance : non

Dates :

Module d'initiation (module 1) : 30 et 31 Mars 2022

Module d'approfondissement (module 2) : 31 Mai 2022 et 01 Juin 2022

Horaires : 9h00 à 12h30 et 14h00 à 17H30

Lieu : **Les 4 jours de formation auront lieu à distance via Zoom**

Attention: pour des raisons pédagogiques le nombre de participants au module 1 est limité à 6 et à 4 pour le module 2

TARIFS POUR UN MODULE

Particuliers 660 € - Prof libérales et indépendants 740 € - Entreprises 1 380 €
Exonération de TVA - IBAN : FR76 1046 8024 1322 1970 0020 036 BIC : RALPFR2G

TARIFS POUR DEUX MODULES

Particuliers 1 320€ - Prof libérales et indépendants 1 480 € - Entreprises 2 760 €
Exonération de TVA - IBAN : FR76 1046 8024 1322 1970 0020 036 BIC : RALPFR2G

MOYENS PEDAGOGIQUES, TECHNIQUES ET D'ENCADREMENT

METHODES PEDAGOGIQUES

Alternance d'expositions magistrales avec présentation des concepts, de méthode interrogative avec échange de questions/réponses permettant de consolider les compétences et de méthodes expérimentales actives avec mises en situation, expérimentations et débriefings individuels en petit groupe et grands groupe.

L'alternance des formats (binômes, trios, sous-groupes et grands groupes) permet d'accompagner et suivre les stagiaires de manière individualisée et ainsi d'adapter notre prestation de formation au public.

OUTILS PEDAGOGIQUES

Les mises en situation de médiation sont observées et analysées au moyen de grilles d'observations complétées par les stagiaires.

RESSOURCES PEDAGOGIQUES

Les supports pédagogiques régulièrement actualisés sont constitués de PPT, bibliographies, fiches techniques. Ils sont disponibles sur la plateforme DIGIFORMA accessible suivant le processus explicité dans le livret d'accueil disponible sur notre site internet : mediation.alagybret.com

PRISE EN COMPTE DU HANDICAP

Cette formation ne prévoit pas de pédagogie adaptée aux personnes en situation de handicap. Sur demande nous pouvons orienter vers des organisations adaptées.

LA BIO DU FORMATEUR

La formation sera animée par Olivier Chambert-Loir, médiateur, formateur et superviseur en médiation.



Après une formation initiale d'ingénieur, Olivier démarre sa carrière en 1996 dans le conseil en organisation et management (Bossard Consultants, devenu Cap Gemini Consulting), où il se spécialise vite sur l'analyse du fonctionnement et la transformation des organisations, vues comme des systèmes humains.

Il y est notamment formé à la sociologie des organisations (école Crozier/ Friedberg), et à divers modèles de communication, d'accompagnement individuel et collectif, et de facilitation (PNL, AT, CNV, négociation raisonnée, CPS ...).

Devenu travailleur indépendant 5 ans plus tard, il s'oriente progressivement vers le coaching et la médiation, et complète sa formation dans diverses disciplines ayant trait aux sensations, émotions, comportements et interactions (sophrologue, et praticien certifié en PNL et en hypnose éricksonnienne).

S'agissant de la médiation, il suit une formation initiale à l'ANM (Association Nationale des Médiateurs), puis, en recherche d'une posture toujours plus basse (humble et non directive) de l'accompagnant, il découvre l'ISCT (Institute for the Study of Conflict Transformation) et son modèle dit « transformatif ».

Après la formation initiale et divers approfondissements, il s'engage fortement dans la diffusion du modèle, notamment en traduisant l'ouvrage de référence La médiation transformative : une approche non directive du conflit (éditions éres - mai 2018), et en participant à la création et l'animation du Réseau Francophone pour une Approche Transformative du Conflit. « Certified Transformative Mediator™ »,

LA BIO DU FORMATEUR (SUITE)

il pratique la médiation principalement dans les organisations (entreprises, associations, collectivités locales...), et auprès de familles en situation de gestion collective et/ou de transmission de patrimoine. Au-delà de la médiation du conflit au sens strict, il travaille plus généralement sur le développement de l'autonomie des personnes et de leur ouverture à l'autre, ainsi que du dialogue et de la coopération dans les organisations.

Premier formateur français habilité par l'ISCT, il donne aussi des conférences et anime des groupes d'analyse de pratiques et des séances d'entraînement supervisées pour des praticiens en recherche de non-directivité.

Il intervient également dans le certificat Pratiques de Médiation du CNAM de Paris, dans le diplôme d'état de médiateurs familiaux de l'IRTS (Institut Régional du Travail Social) de Franche Comté, et dans le DU MARD (Modes Alternatifs de Règlement des Différents) de l'Université Savoie Mont-Blanc.

ILS FONT CONFIANCE A ALAGY BRET MEDIATION



RESPONSABILITE ET COORDINATION PEDAGOGIQUE

La responsabilité pédagogique est assurée par Jean-Marc Bret, avocat et médiateur que vous pouvez joindre avant pendant et après la formation au 06.16.27.11.61.

Cofondateur du Cabinet d'Avocats lyonnais Alagy Bret & Associés, il est certifié médiateur par le Centre de Médiation et d'Arbitrage de Paris, l'Institut Français de Certification des Médiateurs et l'International Mediation Institute.

Passionné par la transmission il a créé un organisme de formation à la médiation, référencé Datadock et certifié Qualiopi. Formateur en médiation, il propose une formation certifiante à la médiation de 9 jours, formation éligible au CPF. Il enseigne également cette discipline dans plusieurs organisations dont le CNAM de Paris.

Il est inscrit sur la liste des médiateurs près les Cours d'Appel de Lyon, Aix en Provence, Chambéry, Grenoble et Paris et auprès de la Chambre de Commerce Internationale de Florence (Italie)

Titulaire d'une maîtrise de psychologie, la médiation est le point d'orgue d'un parcours pluridisciplinaire nourri par le droit, la psychologie et la psychanalyse. Il est le créateur des "Matinales de la Médiation", une rencontre régulière qu'il organise à l'Hôtel Sofitel de Lyon en partenariat avec Tribune de Lyon et auteur de plusieurs ouvrages sur la médiation*

*"Le cadre juridique du processus de médiation" Ed. Médias et Médiations 2014.

"La médiation : un mode innovant de gestion des risques psychosociaux"
Ed Médias et Médiations 2016.

Le cabinet étant certifié Qualiopi par le Bureau Véritas s'agissant des actions de formation, consultez votre OPCO en vue d'une prise en charge du coût de la formation.

CONTENU (PROGRESSION PEDAGOGIQUE)

MODULE 1

1 - La dynamique du conflit interpersonnel et de sa transformation

- Impacts du conflit sur la personne (état interne et rapport à l'autre)
- Notions de déstabilisation et de fermeture
- Spirale négative du conflit, crise de l'interaction humaine
- Principes transformatifs/ Vision du monde relationnelle
- Inversion de la spirale par des mouvements (naturels) d'empowerment et de reconnaissance

2 - Les objectifs et la posture du médiateur transformatif

- Définition de la médiation et rôle du médiateur
- Objectifs du médiateur
- Notion de conversation libre, et attitude du médiateur pendant la conversation
- La résistance aux pulsions directives
- Les remarques introductives de la séance de médiation (qui donnent le ton !)

3 - Les techniques d'intervention non directive du médiateur

- Principes et enjeux du silence attentif et de la vérification
- Le reflet puis le résumé : principes, démonstration, découverte pratique, effets sur les mouvements d'empowerment et de reconnaissance
- Déroulement d'une séance : exemple et observations
- Projection dans l'exercice de cette approche (champs d'intervention spécifiques des participants, opportunités et limitations perçues, challenges personnels)

4 – Expérimentation de la séance de médiation dans les rôles de partie prenante et de médiateur

- Simulations de séances entre participants
- Retours d'expérience sur les mouvements d'empowerment/ reconnaissance des parties
- Retours d'expérience sur les satisfactions/ insatisfactions des médiateurs, et sur leurs challenges dans l'exercice de la posture.
- Réflexion sur l'état interne cible/favorable pour le médiateur

CONTENU (PROGRESSION PEDAGOGIQUE)

MODULE 2

En amont, programme de "révision" des notions vues en initiation (lectures/ vidéos).

1 - Deux demi-journées consacrées à la réflexion sur la pratique et aux techniques de base :

- Retours d'expérience sur la pratique au regard du modèle transformatif
- Questions/ réponses sur les fondamentaux du modèle transformatif (approche du conflit, objectifs, posture, et techniques du médiateur)
- Exercices de perfectionnement sur les interventions non directives (en particulier reflet et résumé)

2 - Deux demi-journées consacrées à la pratique de la médiation :

- Jeux de rôles, avec enregistrement vidéo* d'une simulation pour chacun(e),
- Découverte/ utilisation du référentiel d'évaluation utilisé pour la certification, autour de 5 grandes « intentions », à savoir :
 - Orienter les participants vers une conversation constructive
 - Orienter les participants vers leur propre capacité d'action
 - Orienter les participants l'un vers l'autre
 - Soutenir l'« échange conflictuel » des participants
 - Soutenir le processus de décision des participants

* Selon les règles de l'ISCT (Institute for the Study of Conflict Transformation), le processus pour devenir « Certified Transformative Mediator TM » est basé sur l'enregistrement et l'analyse critique d'une telle vidéo de 30 minutes simulant une séance de médiation effectuée selon le modèle transformatif et implique un entretien avec un évaluateur neutre, différent du formateur. Ce processus est disjoint de la formation et implique un autre évaluateur que le formateur.

SUIVI ET EVALUATION

Exécution de l'action

Le suivi de l'exécution de l'action de formation est assuré par les feuilles de présence émargées par les stagiaires et le formateur.

Modalités d'évaluation des acquis

L'évaluation des acquis se fera au moyen d'un QCM proposé aux apprenants en J2 et J4

BULLETIN D'INSCRIPTION - FORMATION N°31789

A retourner complété et signé à

SELARL Alagy Bret et Associés 20 rue du Plat 69002 Lyon ou mediation@alagybret.com

L'acompte de 30 % est à régler par virement ou chèque

Nom et Prénom:

Adresse:

Profession: :

Adresse mail (en majuscules) :

Téléphone portable:

Si la formation est prise en charge par une organisation, ajouter

Nom de l'organisation:

Adresse:

Adresse mail (en majuscules) :

Par le présent bulletin d'inscription je confirme mon inscription à la formation dont les caractéristiques sont les suivantes :

Formation à la médiation transformative

Durée : 28 heures = 4 jours si deux modules ou 14 heures = 2 jours si un module

Possibilité de VAE : non - Possibilité d'alternance : non

Dates :

Module d'initiation (module 1) : 30 et 31 Mars 2022

Module d'approfondissement (module 2) : 31 Mai 2022 et 01 Juin 2022

Horaires : 9h00 à 12h30 et 14h00 à 17H30

Lieu : **Les 4 jours de formation auront lieu à distance via Zoom**

Attention: pour des raisons pédagogiques le nombre de participants au module 1 est limité à 6 et à 4 pour le module 2

TARIFS POUR UN MODULE

Particuliers 660 € - Prof libérales et indépendants 740 € - Entreprises 1 380 €

Exonération de TVA - IBAN : FR76 1046 8024 1322 1970 0020 036 BIC : RALPFR2G

TARIFS POUR DEUX MODULES

Particuliers 1 320€ - Prof libérales et indépendants 1 480 € - Entreprises 2 760 €

Exonération de TVA - IBAN : FR76 1046 8024 1322 1970 0020 036 BIC : RALPFR2G

Le cabinet étant certifié Qualiopi par le Bureau Véritas s'agissant des actions de formation, consultez votre OPC en vue d'une prise en charge du coût de cette formation

Fait à LYON, le

DEVIS - FORMATION N°31789

A retourner complété et signé à

SELARL Alagy Bret et Associés 20 rue du Plat 69002 Lyon ou mediation@alagybret.com

L'acompte de 30 % est à régler par virement ou chèque

Nom et Prénom:

Adresse:

Profession: :

Adresse mail (en majuscules) :

Téléphone portable:

Si la formation est prise en charge par une organisation, ajouter

Nom de l'organisation:

Adresse:

Adresse mail (en majuscules) :

Formation à la médiation transformative

Durée : 28 heures = 4 jours si deux modules ou 14 heures = 2 jours si un module

Possibilité de VAE : non - Possibilité d'alternance : non

Dates :

Module d'initiation (module 1) : 30 et 31 Mars 2022

Module d'approfondissement (module 2) : 31 Mai 2022 et 01 Juin 2022

Horaires : 9h00 à 12h30 et 14h00 à 17H30

Lieu : **Les 4 jours de formation auront lieu à distance via Zoom**

Attention: pour des raisons pédagogiques le nombre de participants au module 1 est limité à 6 et à 4 pour le module 2

TARIFS POUR UN MODULE

Particuliers 660 € - Prof libérales et indépendants 740 € - Entreprises 1 380 €

Exonération de TVA - IBAN : FR76 1046 8024 1322 1970 0020 036 BIC : RALPFR2G

TARIFS POUR DEUX MODULES

Particuliers 1 320€ - Prof libérales et indépendants 1 480 € - Entreprises 2 760 €

Exonération de TVA - IBAN : FR76 1046 8024 1322 1970 0020 036 BIC : RALPFR2G

Le cabinet étant certifié Qualiopi par le Bureau Véritas, s'agissant des actions de formation consultez votre OPC en vue d'une prise en charge du coût de cette formation

Fait à LYON, le